

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Fonds vert : demandes de subventions

Séance du 08 avril 2023

Délibération n° 32

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 23

Absents : 17

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 31 mars 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à la mairie de Tsingoni, le samedi 8 avril 2023 à 08 heures 30 minutes.

Présents :

MADI OUSSANI Mohamadi, Ridhoi Zainabou, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, MDALLAH Anlamati, , BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, BACAR Inchaty Soilihi, BOINAHERY Ibrahim, BOINAÏDI Habachia, Rama Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, AHMED COMBO Papa, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ATTIBOU Zaïnati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, Mohamed Zainaba, YSSOUFI Chaïdati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

Absents :

ISSOUFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, Mohamed ASSANI ABDOU , SAID-SOUFFOU Soula, ADAM Ahmed, AMBDI Youssouf , MOHAMED MROUDJAE Issoufa, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi.

Représentés : SAID Mariame par BOINAHERY Ibrahim et Mohamed ASSANI ABDOU par BOINA M'ZE Salim.

Secrétaire de séance : ALLAOUI Mohamed

Vu la circulaire ministérielle référencée MTECT/2023-01/1622 en date du 13 février 2023 du Ministre délégué chargé des Outre-Mer auprès du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires relative à la mise en œuvre du Fonds Vert,

Vu les opérations éligibles au Fonds Vert autour des axes suivants :

1. Performance environnementale (rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, renforcement du tri à la source et valorisation des biodéchets, rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public).
2. Adaptation au changement climatique (Prévention des inondations, protection du bâti des collectivités d'outre-mer contre les vents cycloniques, prévention des risques d'incendie de forêts, adaptation au recul du trait de côte, renaturation des villes, appui à l'ingénierie de transition écologique).

3. Amélioration de la qualité de vie (recyclage des friches, accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 et développement du covoiturage)

Considérant que les projets communautaires suivants s'inscrivent dans la stratégie du Fonds Vert :

- Reconstruction du siège communautaire aux normes para-cycloniques
- AMO aménagement des rivières de Sada / GEMAPI- lutte contre les inondations
- Aires de loisirs des 5 communes / Amélioration de la qualité de vie, recyclage de friches

Considérant la nécessité de mobiliser d'autres financements pour l'équipement du marché de M'tsangamouji en Chambre froide alimentée ENR/ Performance environnementale – rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- De solliciter les subventions suivantes pour chacun des projets suivants dans le cadre des plans de financement ci-dessous présentés :

- Reconstruction du siège communautaire aux normes para-cycloniques

Plan de financement

Fonds vert	40.70%	2.000.000 €
FEI (sollicité)	20.35%	1.000.000 €
FCTVA	16.40%	805.986 €
3co	22.55%	1.108.566 €
Total	100%	4 914 552 €

- AMO rivières de Sada : coût du projet :

Plan de financement

Fonds vert	20%	21 167 €
3co	80%	84 670 €
Total	100%	105 837 €

- Reconversion de friches urbaines en aires de loisirs et de sport :

Plan de financement

Fonds vert	40%	791.671 €
DETR	40%	791.671 €
FCTVA	16.40%	324.664 €
3co	3.60%	71.173 €
Total	100%	1.979.179 €

- Chambre froide alimentée ENR marché de M'Tsangamouji

Plan de financement


Etat	80%	280.000€
FCTVA	16,40%	57.414 €
3CO	3.6%	12.586€
Total	100%	350 000€


- De mandater Monsieur le Président pour signer tout acte en application de la présente délibération.

Fait et délibéré le 08/04/2023
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

Signé par : Saïd Maarifa IBRAHIMA
Date : 12/04/2023
Qualité : Président



M. IBRAHIMA Saïd Maarifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**